

info

VERNEUIL

EN BOURBONNAIS



Été 2023

Edito

Entre nous,

Ce numéro d'Info Verneuil paraît avec une équipe municipale remodelée suite aux élections partielles du mois d'avril destinées à pourvoir quatre sièges vacants. Je tiens à remercier les verneuillois qui ont accordé leur confiance aux candidats soutenus par la municipalité et nettement élus.

Chacun(e) a pu intégrer les commissions auxquelles ils (elles) souhaitaient participer.

Dans le contexte actuel, suite à l'appel de l'association des maires de France et de l'association des maires de l'Allier, un groupe d'élus et d'habitants se sont regroupé symboliquement devant la

mairie pour s'opposer aux violences qui ont affecté nombreuses communes dans le pays.

On voit là le côté néfaste des réseaux sociaux quand ils appellent à une casse aveugle.

La violence, d'où qu'elle vienne, ne saurait résoudre les problèmes. Ces actes gratuits de destruction sont inadmissibles et doivent être condamnés.

Pour en revenir à la vie du village, à l'heure où paraîtra ce journal, j'aurai rencontré, avec les membres de la commission travaux, l'architecte qui supervisera le chantier d'isolation du groupe scolaire. Ceci afin d'établir le calendrier des différentes étapes du pro-

jet pour lequel les subventions espérées ont été accordées à hauteur de 80%.

En ce qui concerne l'achat du restaurant, suite au décès d'Agnès, la signature définitive a été repoussée mais ne saurait tarder.

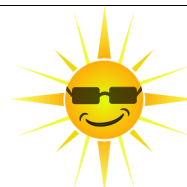
Sur le plan des festivités, la saison estivale déjà bien lancée par la balade des épouvantails, diverses expositions et concerts sans oublier le premier P'tit marché de Barnabé sera encore très riche cette année comme en témoigne l'agenda inclus dans ce journal.

Je vous donne rendez-vous pour le 14 juillet et vous souhaite un agréable été.

Bien à vous,
Daniel Léger

Dans ce numéro :

Edito	2	Concert à l'église	9
Elections ; Agnès a quitté l'Imprevu ; Etat civil	3	Chantons à l'école	9
Compte-rendu conseil municipal	4 et 5	Sortie des élèves ; marché de Barnabé	10
Expos de rue; Agenda ; Prenons soin de la nature	6	Fermeture mairie	10
Rando équestre ; Rock à la Motte Coquet	7	Point sur les mobilités	11
Ouverture musée et Maison du tourisme	7	Prêts pour une nouvelle aventure ; 14 juillet	12
Palmarès du fleurissement	8		



Elections municipales partielles, le 30 avril 2023

Quatre sièges étant vacants, des élections municipales partielles ont été organisées le dimanche 30 avril.

Pour ce scrutin, étaient en présence une liste de quatre verneuillois soutenue par la municipalité et un candidat libre.

A l'issue de ce vote, les résultats ont été les suivants :

Electeurs inscrits : 210

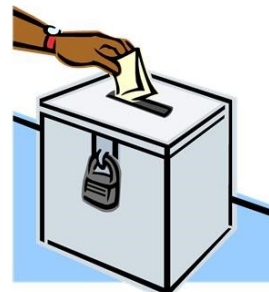
Votants : 108

Liste soutenue par la municipalité

- Pascal Binetruy : 80 voix (élu)
- Audrey Burkhardt : 74 voix (élue)
- Christophe Legrand : 75 voix (élu)
- Claude Mermet : 76 voix (élue)

Candidat libre

- Gérard Chégut : 36 voix (non élu)



Agnès a quitté l'Imprévu

Certains verneuillois ont connu, comme moi, Agnès au « Relais Fleuri » à la Racherie où on appréciait sa bonne humeur et sa cuisine italienne. Suite à des problèmes personnels, Agnès s'est installée à l'Imprévu à Verneuil secondée par Daniel, son compagnon.

Le petit restaurant a vite pris une réputation auprès des entreprises pour ses repas ouvriers et connu le succès pour les repas familiaux avec une cuisine traditionnelle de qualité.

Ce fut longtemps le siège de l'ASVB et le rendez-vous des associations qui étaient toujours accueillies avec le sourire.

Agnès était toujours prête à faire plaisir.

Malgré le poids des ans et la fatigue, elle aimait trop le contact et ne pouvait se résoudre à quitter l'imprévu.

En quelque sorte, elle voulait mourir sur scène. C'est un AVC à l'Imprévu qui l'a affaiblie et contrainte à rejoindre un établissement médical où elle a décliné au fil des mois.

Agnès nous a quitté récemment mais restera une figure de

Verneuil. Ceux qui l'ont connue retiendront son sourire



quand on la taquinait sur son accent, sa gentillesse et les bonnes odeurs émanant de ses casseroles.

Etat Civil

Décès

M. Alain Christian MAILLET, né le 14 mai 1949 à Moulins et décédé le 8 juin 2023 à Vichy



Compte rendu conseil municipal du 3 avril 2023

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoyait la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Vu la note d'information de la DGCL du 21 février 2023 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2023,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération 010/2022 du 4 avril 2022, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.04 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 37.12 %

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale doit à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B *sexies* du CGI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'appliquer en 2023, les mêmes taux qu'en 2022 soit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.04 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 37.12
- taxe d'habitation (TH) : 11.15 %

Charge, M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Demande de subvention au titre du fonds vert pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école

Le maire informe le conseil qu'une nouvelle demande de subvention au titre du fonds vert en remplacement de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) doit être faite pour les travaux de rénovation thermique de l'école. L'enveloppe financière sera de 115230 € pour le fonds verts (Etat) et 105560 € pour le Conseil Départemental soit 80 % de subvention.

Vote du budget primitif de l'assainissement

Le maire rappelle que la commune a prévu dans son budget 2023, le diagnostic du réseau d'assainissement, obligatoire avant fin 2025. Cette étude devrait prendre 18 mois. Il rappelle que le cabinet Larbre Ingénierie a été retenu. Il rappelle également que la commune a obtenu l'accord de subvention de l'Agence de l'eau et qu'elle devrait obtenir l'accord du Département dans les prochaines semaines. Le coût des travaux s'élève à 39 360 € ht. La commune n'a pas besoin de faire un emprunt pour ces travaux.

Le maire présente le budget 2023. Cette année, la commune versera une subvention de 2 857.34 € au budget assainissement. Le budget 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 11 216 € en section de fonctionnement et à 45591 € en section d'investissement. Le conseil municipal, à l'unanimité adopte ce budget.

Vote du budget de la commune

Le maire donne des explications sur le montant augmenté de certains articles, notamment en électricité, combustibles et carburant. Il précise que la contribution auprès du SIVOP, augmente ainsi que les charges de personnel (2 agents techniques). Le budget 2023 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à 334 648 € en section de fonctionnement et à 541 245 € en section d'investissement. Le conseil municipal, à l'unanimité adopte le budget ci-dessous.

Compte-rendu du conseil municipal du 3 avril 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

Fonctionnement	Dépenses	Fonctionnement	Recettes
Charges à caractère général	90 169,00 €	Remboursement sur charges personnel communal	13 620,00 €
Charges de personnel	140 644,00 €	vente concessions cimetiére	1 225,00 €
Indemnités aux élus et cotisations	16 799,66 €	Dotations de l'Etat, participations	38 633,00 €
Contingent incendie	4 927,00 €	Impôts locaux	95 611,00 €
Participation RPI école	17 675,00 €	Reversement TF Communautaire + attribution compensation	6 203,00 €
Syndicat électricité (SDE03)	8 258,00 €	FCTVA	0,00 €
Subventions associations extérieures	2 018,00 €	Fonds de péréquation des ressources interco	5 000,00 €
Créances admises en non valeur	150,00 €	Taxe additionnelle droits mutation	10 000,00 €
Subvention Budget Assainissement	2 857,37 €	Redevance EDF France Telecom et autres	1 200,00 €
Charges Financières	2 900,00 €	Revenus des immeubles + charges + Salle des Fêtes	19 650,32 €
Dotations aux amortissements	4 223,04 €	Excédent de fonctionnement	42 690,68 €
titres annulés sur exercice antérieur	385,00 €	Taxe sur les pylones électriques	86 700,00 €
Virement à l'investissement	43 641,96 €	repas cantine scolaire + régie culturelle	14 115,00 €
TOTAL	334 648,03 €	TOTAL	334 648,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

Investissement	Dépenses	Investissement	Recettes
Déficit d'investissement reporté	0,00 €	Excédent d'investissement reporté	11 353,37 €
Remboursement capital emprunt	16 500,00 €	FCTVA	6 000,00 €
Dépôts et cautionnements loyers	800,29 €	Restes à réaliser 2022	45 016,00 €
Restes à réaliser 2022	75 107,71 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	18 738,34 €
Etude (supplément)	1 210,00 €	dépôt et cautionnement	800,29 €
toiture école et mairie	(-) 7 000,00 €	Subv Région pour toitures école et mairie	7 790,00 €
Rénovation thermique école	331 200,00 €	Etat DRAC - Travaux église 30 %	5 187,00 €
Travaux église	20 750,00 €	Conseil Départemental - Travaux église 30 %	5 187,00 €
site internet (supplément)	502,00 €	Fonds de concours com com 2023	4 848,00 €
Voirie RD (supplément)	500,00 €	Taxe d'aménagement	2 520,00 €
Jeux d'enfants	12 525,00 €	Subvention Etat Rénovation thermique école	115 230,00 €
Achat restaurant	85 000,00 €	Subvention Conseil Dép rénovation école	105 560,00 €
Extension réseau d'eau	4 150,00 €	Subvention Conseil Dép Jeux d'enfants	5 000,00 €
		Emprunt restaurant	85 000,00 €
		Emprunt école	75 150,00 €
		amortissements	4 223,04 €
		virement du fonctionnement	43 641,96 €
TOTAL	541 245,00 €	TOTAL	541 245,00 €

Expos de rue



Les épouvantails d'ici ou d'ailleurs avec leurs fantaisies et l'exposition de photos de rues ont lancé la saison estivale. Elle sera encore riche cette année. Entre concerts, expos à la chapelle Notre Dame sur L'Eau, à la Maison du Tourisme et au Musée ; P'tit marché de Barnabé ; Cinéma en plein-air, Verneuil sera animé tout au long de l'été



Agenda de l'été

Du 1er juillet au 31 août :

expositions variées par quinzaine (peinture, sculpture, ferronnerie etc ...) à la Chapelle Notre Dame Sur l'Eau, de 14 h à 18, du lundi au dimanche.

14 juillet :

Aubade de l'Harmonie de Saint-Pourçain. Rendez-vous à 11 h devant la mairie.

20 juillet :

Cinéma plein air au Pré Féraud à 22 h « Le Temps des secrets », 3ème tome des souve-

nirs d'enfance, d'après le chef-d'œuvre de Marcel Pagnol, et réalisé par Christophe Barratier.



26 juillet :

2ème P'tit marché de Barnabé Place de la Fontaine à partir de 18 h (possibilité de pique-niquer sur place).

16 août :

Apéro concert à la Motte Coquet dans le cadre du festival viticole et gourmand. A partir de 19 h 30 avec William et Mani Soul

10 septembre :

randonnée des vendanges (environ 10 kms). Départ au pigeonnier du Pré Féraud à 9h30 (participation de 3 €). Apéritif du terroir à l'arrivée.

Prenons soin de la nature!

Afin d'économiser l'eau, le comité fleurissement a choisi des plantes moins gourmandes en eau pour les jardinières dont le nombre a été restreint.

Comme prévu, des récupérateurs d'eau ont été installés à l'école et derrière la mairie.

Pour protéger la biodiversité, à titre expérimental, les bas côtés de certains chemins ruraux n'ont pas été fauchés



Rando Equestre

Dimanche 11 juin 2023, le Domaine des Merveilles a organisé sa traditionnelle randonnée équestre au départ du Pré Féraud pour une boucle de 22 km. Un très beau parcours avec des jolis panoramas au départ de Verneuil-en-Bourbonnais, en passant par Saulcet, Contigny, Monétay-sur-Allier où une pause ravitaillement offert par la commune les attendait et un retour sur Verneuil avec un pot offert par la commune qui était représentée par 2 conseillers municipaux et la première adjointe.

Malgré un temps mitigé la veille, cette 5ème édition a rencontré un franc succès avec 42 participants

dont : 4 attelages, 29 cavaliers et 3 cyclistes accompagnateurs qui ont tous félicité nos beaux chemins, l'organisation et les communes de Verneuil et Monétay pour leur dévouement à la réus-

site de cette manifestation.

Encore une belle réussite et des sourires qui donnent envie de vite se retrouver pour la prochaine édition.



Rock à La Motte Coquet

En faisant vibrer les guitares et

chauffer ses cordes vocales au



son du bon vieux rock and roll, le groupe

Warm'Up a électrisé la Motte Coquet devenue terrasse de bar le temps d'un soir sous la houlette de l'association

Rouc'Ouzenan.

En dégustant planche apéro, crêpe et traditionnelle bière, le public emporté par les décibels a apprécié la prestation qui a balayé le rock des années 50 aux années 80.

Une très belle soirée estivale.

Ouverture du musée et de la maison du tourisme

Le musée du Lavage et du repassage vous accueille tous les jours du mardi au dimanche de 14h à 18h de mai à septembre

Venez découvrir la riche collection de fers à repasser. Laissez-vous guider par l'histoire contée par des bénévoles enthousiasmés par cet univers.



Contact :
06.76.28.77.26

Musée :
04.43.02.54.03

La maison du Tourisme : Marine Chaunu vous accueille du 15 juillet au 31 août

- ◆ mardi et vendredi de 10H à 12H30 et de 14H30 à 18H

- ◆ Mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 14H30 à 18H



Palmarès du fleurissement 2023

Lors de son passage du 4 juillet 2023, le jury communal a retenu et primé les immeubles suivants pour le fleurissement:

1^{ère} catégorie: maison individuelle avec jardin ou cour fleurie très visible de la rue.

Mr Marc MARTIN et Mme Nicole RIVERAIN « 13, route de Vaux »

Mr et Mme BRUYAT « 2, Impasse des Chenevières »

Mr et Mme ZAIDINERAITE « 11, rue des Remparts »

Mr Robert MORLOT « 20, route de Vaux »

Mr Didier MAILLET « 1, rue de la Motte Coquet »

Mr et Mme BEAUFORT « 5, rue de la Motte Coquet »

Mr Pascal CHAZEL et Mme Melysa SEVRIN « 5, Chemin de Ménéilchamp »

Mr et Mme COGNE « 2, chemin du Moulin Gabrat »

Mr Gérard CHEGUT et Mme Marie-France LAMBARD « 15, chemin de Ménéilchamp »

Mr TROCHESSEC « 3, rue de l'Ancienne Forge »

Mr et Mme MERMET « 2, ruelle de l'Ecu »

Mr et Mme RIPART « 2, place de l'Eglise »

Encouragements :

Mr Chérif BENAMMOUR et Mme Françoise GUIROUX
18, « Route de Vaux »

4^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin (seul le fleurissement de la façade et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération)

- « La Maison aux Hortensias » Mr Philippe FARGES « 7, rue des Remparts »



Concert à l'église - le 8 juillet 2023

De Bach à Beethoven en trio

Le festival Musiques Vivantes se réjouit d'avoir accueilli en résidence l'artiste Jean Sautereau. Originaire de Vichy, après des études au CNSM de Paris, il mène une brillante carrière. Pour ce con-

*Jean Sautereau invite
Marc et Emmanuel Coppey*

cert, il a invité le célèbre violoncelliste Marc Coppey, pro-

fesseur au conservatoire supérieur de Paris et son fils Emmanuel, jeune violoniste, artiste en résidence à la prestigieuse Chapelle musicale Reine Elisabeth. Ensemble, ils ont proposé un magnifique programme de trios à cordes,

avec des transcriptions de préludes et fugues de Bach et deux magnifiques trios de Beethoven écrits pour cette formation originale.

Une belle prestation qui a conquis le public.



Chantons à l'école!

Jeudi 29 juin, tous les élèves de l'école de Verneuil-en-Bourbonnais ont eu le plaisir de présenter, devant les familles, un spectacle pour enfants *Myla et l'arbre bateau*. Cet opéra



pour enfants a été écrit et composé par Isabelle Aboulker.

Pourquoi et comment construire un tel projet ?

Comme j'ai pu le dire devant les spectateurs avant la représentation, ce travail est interdisciplinaire. Par le chant, les élèves travaillent le vivre ensemble, l'écoute, la posture, l'expression mais aussi la lecture, le vocabulaire et même les mathématiques. Les élèves ne font pas « que » chanter, ils ap-

prennent beaucoup lors de ces séances d'Education musicale qui ont lieu une fois par semaine et durent presque une heure. J'ai eu une immense satisfaction de porter ce projet artistique et surtout l'immense fierté de voir ce que les élèves ont pu offrir au public avec un tel investissement. Je les remercie du fond du cœur et j'ai hâte de les retrouver à la rentrée pour de nouvelles aventures musicales.

Karine MENEBOO

Sortie de fin d'année à Vichy pour les élèves de l'école

Les élèves de Verneuil sont allés passer la journée du lundi 3 juillet à Vichy. Le matin, ils ont pu visiter le musée de l'Opéra, ouvert en 2002. L'Opéra de Vichy a été construit en 1901. Nous avons pu lire par exemple une affiche, datant de 1920, d'un spectacle *Roméo et Juliette*. Puis, nous sommes allés pique-niquer en bord d'Allier. Avant le déjeuner, les CE2 – CM1 ont pu croquer quelques animaux et végétaux dans le parc des Célestins ; ils avaient fabriqué leur carnet

de croquis à l'école quelques jours auparavant. L'après-midi, les deux classes ont pu bénéficier d'une visite de la ville, sur le thème *Vichy, 2 000 ans d'histoire d'eaux*, avec une guide conférencière de l'Office du Tourisme. C'était une très belle sortie !

L'équipe pédagogique remercie l'Amicale Laïque du RPI qui a financé cette sortie.



Le P'tit marché de Barnabé confirme sa notoriété

Le premier P'tit marché de Barnabé a, comme l'an passé, connu un vif succès.

Verneuillois, habitants de communes voisines et touristes se sont retrouvés en nombre place de la Fontaine pour un pique-nique géant.

Un succès qui a nécessité l'installation de tables supplémentaires.



Fermeture mairie pour les vacances

En raison des congés de Valérie, notre secrétaire, la mairie sera fermée du 10 au 25 août.

Les agents communaux, quand à eux partiront en

vacances respectivement du 10 au 13 juillet pour Christian et du 17 juillet au 8 août pour Pierre.



Le point sur « Les Mobilités » dans notre territoire

Le 3 mai dernier, était organisé à Verneuil, dans le cadre des rencontres citoyennes, une présentation, par la Communauté de Communes sur « Les mobilités » et un débat avec les habitants sur les besoins souhaités.

L'échange portait sur la problématique des déplacements au sein du territoire de la Communauté de Communes et plus particulièrement sur :

- ◆ le transport à la demande (T'LIB au tarif unique de 5€)
- ◆ le covoiturage
- ◆ les gares dans le territoire (4 gares internes et 4 gares de proximité)
- ◆ les lignes de transports régionales (4 lignes de cars interurbains)

Il a aussi été évoqué les futurs projets de transports individuels comme la voie verte entre Gannat et Saint-Pourçain.

Après une présentation de l'existant, un échange s'établissait avec les personnes présentes afin d'exprimer les besoins et manques et les développements à envisager pour une amélioration des offres existantes.

Pour le covoiturage :

- ◆ Avoir un guide mobilité sur chaque commune (format A5)
- ◆ Développer la multimodalité et l'intermodalité
- ◆ Communiquer sur la mobilité avec un flyer dans les boîtes aux lettres qui reprend les infos clés/essentiel de chaque mode à savoir mettre les n° de téléphone utile, le coût / tarif , où trouver plus d'informations ? Qu'est-ce que je peux faire avec ?
- ◆ Développer un service d'auto-stop organisé (ex : Rézo Pouce)
- ◆ Améliorer la signalétique vers les services et lieux des communes
- ◆ Améliorer la communication et la diffusion (mairie, panneau d'affichage, réunion, etc)
- ◆ Communiquer sur le covoiturage à travers les avantages économiques et environnementaux

Pour les transports en commun :

- ◆ Recenser l'offre de mobilité en transport en commun (bus + train)
- ◆ Communiquer sur les transports en commun du territoire (bus + train)
- ◆ Signalétique pour se rendre en gare en modes doux et alternatifs
- ◆ Faire de l'éducation à l'école sur les mobilités douces

Autres modes de transports individuels :

- ◆ Promouvoir le vélo et la marche à travers les bienfaits pour la santé
- ◆ Mise en place de signalétique pour les modes doux pour indiquer les gares avec le temps et la distance
- ◆ Aménagement des trottoirs
- ◆ Informations auprès des prescripteurs de santé, sociaux
- ◆ Communication via les réseaux sociaux (Vidéo de témoignages d'utilisateurs , des flashcode sur les affiches et flyers , info sur les radios locales , les centres commerciaux, les Influenceurs
- ◆ Atelier réparation de vélo
- ◆ Evènement / atelier grand public pour sensibiliser au vélo
- ◆ Mise en place de vélo/VAE en libre-service dans des endroits stratégiques (gare, marché, etc)
- ◆ Développer un réseau « d'ambassadeurs de la mobilité » afin qu'ils puissent partager leur expérience de mobilité et qu'ils puissent accompagner des personnes à franchir le pas d'un 1er trajet en train, bus, vélo etc...

Pour plus d'informations, documentation disponible dans les mairies, au siège de la Communauté de Communes à Saint-Pourçain sur Sioule, sur le site comcom-ccpsl.fr.

**COMMUNE DE VERNEUIL
EN BOURBONNAIS**

Mairie
1, rue des Ecoliers

Téléphone : 04 70 45 42 16

Messagerie :
mairie-verneuil-en-
bourbonnais@wanadoo.fr

Prêts pour une nouvelle aventure

Le vendredi 30 juin, les élèves de CM2 ont reçu des mains des élus du SIVOP et de son président Bruno Picard, une calculatrice et un kit de géométrie.

Cette tradition incontournable marque la fin d'un cycle d'apprentissage avant l'entrée en 6ème. Cette petite cérémonie s'est clôturée par un goûter offert aux enfants, impatients de rejoindre le collège de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

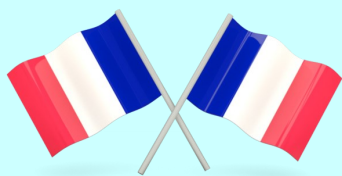
Retrouvez-nous sur le web

www.verneuil-en-bourbonnais.fr

ou sur facebook



14 juillet



Comme chaque année, l'harmonie de Saint-Pourçain animera le 14 juillet à Verneuil.

Les verneuillois sont cordialement invités à se rassembler à 11h devant la mairie pour suivre les musiciens qui défilent dans les rues avant de donner une aubade à la Motte Coquet ou aux Jardins du Château selon la météo.

Un moment de convivialité clôturera cette manifestation festive autour d'un buffet offert par la municipalité.

